

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

SUD AQUITAINE Observations techniques Vigne N°5 – 23 Avril 2025

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Sud Aquitaine et Gascogne (32,40,64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

→ L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen



Risque fort

Physiologie	Météo	Tordeuse	Escargots	Mildiou	Oïdium	Black-rot	Engrais verts	Nos solutions d'exploitation
1-2 F à 5-6 F étalées	Pluie 23 et 26 /04, 29/04 ?	Poser piège, Vol en cours,	Montée dans les ceps, ↗ avec pluie	Risque faible,	Risque faible, en ↗	risque faible, peut devenir +fort selon pluies	Croissance active, en cours de destruction	Végétal Signals®, Weenat®, Ventigel®, Bougie Stopgel®, Pel102®

→ MÉTÉOROLOGIE

Prévision Gers (Eauze)



Prévision Pyrénées Atlantique (Uzein)



Milieu de semaine frais et couvert avec ondées passagères. Vendredi, regain de douceur et ciel s'ennuageant avant le retour des averses samedi. Puis, remontée des températures avant l'arrivée de nouvelles pluies mardi soir. Les prévisions météorologiques sont d'une fiabilité très limitée.

→ PHÉNOLOGIE

Bourgeon dans le coton	Pointe verte	Éclatement bourgeons	2-3 feuilles étalées	5-6 feuilles étalées	BF Agglomérés	BF séparés
Global	<input type="checkbox"/>					

La pousse de la vigne s'est ralentie avec la fraîcheur. Les stades moyens vont de 1-2 feuilles étalées à 4-5 feuilles étalées. Dans les zones et parcelles précoces, les stades 5-6 feuilles (inflorescences visibles) sont constatés. La sortie est globalement homogène et régulière, hormis sur les pliages tardifs pour lesquels l'acrotonie reste présente. Dans certaines parcelles, il s'observe parfois 3 inflorescences/rameau (à voir comment cela évolue). Les pampres sont déjà bien présentes sur Merlot.



→ DEMARRAGE DE LA VIGNE A SURVEILLER :

Actuellement, les conditions climatiques limitent l'énergie dans les vignes, d'où un ralentissement net de la croissance. Le cycle nutritionnel des vignes (assimilation de N, P, K..) dans cette période d'à-coups climatiques est perturbé.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°5 : 23/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Un soutien nutritionnel par voie foliaire sera opportun dès le stade 4-5 feuilles de la vigne.

Les composantes du rendement dépendront de la climatologie et de la vitalité de la vigne jusqu'à la floraison.

→ TORDEUSES

La confusion sexuelle est désormais posée.

Ce début de semaine les captures de papillon d'Eudemis se poursuivent. Le vol a pu être perturbé par les conditions météorologiques pluvieuses. En Nord Aquitaine, les premières pontes sont visibles sur inflorescences.

Si vous souhaitez participer à notre réseau de piégeage vers de grappes, faites nous le savoir

→ ERINOSE

Le ralentissement de la pousse de la vigne, accroît la présence d'Erinose sur feuilles.

Des galles peuvent être observées sur les premières feuilles à la base des rameaux. Suite à des attaques majeures au printemps, l'érinose peut entraver la croissance des jeunes plants et entraîner un avortement des fleurs.

La gestion du risque dans les zones les plus vulnérables se base sur un contrôle précoce et la possibilité d'utiliser des méthodes de lutttes biocontrôles.



→ ACARIOSE

L'acariose de la vigne est une affection due à un acarien appelé le phytopte de l'acariose de la vigne.

Au départ de la végétation, les attaques au niveau des bourgeons, provoquent l'arrêt de croissance de certains bourgeons.

Les pousses de printemps sont alors rabougries et les entre-nœuds restent anormalement courts.

Sur les feuilles, les piqûres d'acariens provoquent de nombreuses tâches composées de nécroses brunes entourées de petites tâches claires souvent allongées.

Le développement des tissus est inhibé provoquant de légères déformations de la feuille. Les feuilles apparaissent alors petites et frisées. La souche prend souvent un aspect buissonnant caractéristique.

Les soufres ont un usage contre ce ravageur.



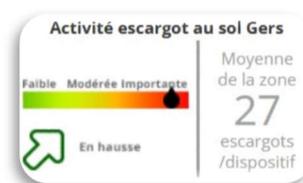
→ ESCARGOTS

Les populations d'escargots restent importantes de la zone Armagnac à la zone Béarn, en passant par les Landes, Madiran et Tursan.

L'activité des escargots dans le Gers est forte avec 27 Escargots par dispositif au sol. La présence d'individus dans les ceps est en hausse (moyenne 19/cep dans le Gers).

100% des parcelles observées de la zone présentent des ravageurs. La situation à Condom, Cazaubon, Magnan, Gondrin et Maumusson est encore dans le rouge. La reprise en végétation de la vigne est bien avancée, ainsi il ne faut pas relâcher ses efforts et rester vigilant lorsque la situation l'impose.

Les conditions restent favorables et d'autant plus, avec un retour des pluies pour le week-end à venir.



→ MILDIOU

Mildiou: Potentielle contamination primaire le 19/04,

Attente sortie 1ere tache fin de semaine (conta 12/04) zone sud

Stade BBCH 11 à 53

Pluie du 24- 26-29/04,

Risque modélisé faible à nul jusqu'au 28/05

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°5 : 23/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

La zone Sud Aquitaine a été moins arrosée que le Nord. Les cumuls vont de 15 à 30 mm en Gascogne et 10 à 20 mm secteur Jurançon.

Les flux de chaleurs ressentis par la plante et le champignon ont été peu favorables avec la fraîcheur du week-end dernier. Une hausse des T°c n'est espérée qu'à partir de vendredi, avec toutefois un rafraichissement attendu sous chaque période de pluie à venir (samedi). Sous les pluies du 20 et 21/04, de potentielles contaminations de faibles ampleurs ont pu se produire.

Pour les jours à venir, aucune contamination n'est décrite sur l'ensemble de la zone, même avec les petites pluies du 23/04 et 26/04. Il conviendra de surveiller les prévisions du 29/04 qui simulent des hauteurs d'eau suffisantes pour faire bouger le niveau du risque mildiou.

A date, et selon les modèles, sur des sols humides, le stock d'oospores matures s'est reconstitué, et des macroconidies pourraient de nouveau être en capacité de projeter des spores à partir du 27/04.

Les contaminations décrites le 14/04 par le modèle, sans protection et avec des vignes receptives, pourraient laisser apparaître les tous premiers symptômes sur feuilles à partir du 27/04.

	18/4	19/4	20/4	21/4	22/4	23/4	24/4	25/4	26/4	27/4	28/4
Condom											
Eauze											
Nogaro											
Madiran											
Monein											
Bellocq											
Geaune											

→ OIDIUM

Oïdium: Risque de contamination primaire du 25 au 28/04

Stade sensibilité atteint

Stade BBCH 11 à 53

Conta primaire en cours

Risque modélisé en hausse à partir du 25/05

La proportion de cléistothèces qui libérerait les ascospores augmente.

Le niveau de risque actuel d'infection de l'oïdium est faible mais est en hausse. La dynamique de la maladie dépend de la température et de l'humectation.

Les derniers événements de libération d'ascospores des cléistothèces ont pu se produire le 18/04 secteur Monein.

Selon le modèle, d'autres sont décrites à partir du 25/04, excepté sur Bellocq et Geaune. A date, quasi aucun symptôme primaire n'a été détecté (difficile à observer). Le niveau de risque pourrait devenir moyen avec des conditions de plus en plus favorables.

	18/4	19/4	20/4	21/4	22/4	23/4	24/4	25/4	26/4	27/4	28/4
Condom											
Eauze											
Nogaro											
Madiran											
Monein											
Bellocq											
Geaune											

→ BLACK-ROT

Black-rot: Risque nul à très faible

Possible sortie tache feuille à partir du 28/04 zone sud

Stade BBCH 11 à 53

Pas de risque conta primaire jusqu'au 28/04,

Pas de risque à venir

A date, 35% de l' inoculum serait disponible.

Sur des sites ayant atteints le stade de réceptivité, les premières contaminations potentielles de très faibles ampleurs se seraient produites les 13 et 15/04, avec une intensité moyenne et quasi identique sur le Sud Aquitaine.

Le risque à venir serait encore faible mais à ne pas sous-estimer, car avec les futures pluies annoncées et selon leurs intensités, des contaminations pourraient se produire.

Dans les parcelles historiquement sensibles, la présence de baies momifiées représente une source d'infection pour des contaminations futures. On retrouve souvent ces grappes momifiées sur les vignes taillées en TRP sans reprise manuelle.

Selon le modèle, suite aux potentielles contaminations du 03 et 07/04, des taches foliaires pourraient apparaître

autour du 28/04. Celles du 12-15/04, si non protégées et, bien qu'en cours d'incubation, pourraient s'exprimer à partir du 05/05.

	18/4	19/4	20/4	21/4	22/4	23/4	24/4	25/4	26/4	27/4	28/4
Condom											
Eauze											
Nogaro											
Madiran											
Monein											
Bellocq											
Geaune											

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°5 : 23/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ GESTION DU SALISSEMENT

Le travail mécanique sous le rang se poursuit. Maintenant que la vigne est réceptive, attention aux interventions mécaniques sous le cavaillon, car le travail du sol et ou les tontes remontent des spores de mildiou et peuvent augmenter le risque de plus fortes contaminations de début de parcours.

Sans intervention à date, on observe que les cavaillons sont +/- fortement resalis et la météo actuelle favorise le développement des adventices.

Le Ray-grass arrive à fin tallage, début montaison. Les dicotylédones comme géranium, séneçon, moutarde, véronique, soucis, érigerons sont déjà bien présents voire en fleur.

Si l'herbe est trop dense et haute, sur sol bien ressuyé et végétation sèche, privilégier les tontes inter-ceps afin de ne pas se laisser envahir par la végétation.

Le désherbage chimique sera à gérer en fonction des produits choisis et à adapter aux stades des adventices présentes. Surveiller le stade de débourrement de la vigne en lien avec les limites d'utilisations de certaines substances actives (Flumioxazine).

→ GESTION DU VIGNOBLE

Quelques travaux de pliage sont en cours sur les parcelles sujettes au gel. Le carassonnage se termine. Le broyage des sarments est terminé.

Les épandages d'engrais et d'amendement sont en cours.

Les plantations sont en cours.

Les engrais verts d'automne, bien installés, développent encore leurs biomasses aériennes. Les destructions ont débuté.

➤ **Entre le 16 mars et le 15 août, la taille des haies est à proscrire**

→ SOLUTIONS EVV DE PILOTAGE AU VIGNOBLE

Offre Hydroscore, Mildiouscore, Matuscore	OAD de modélisation	Stations météo connectées	Gels modérés, une solution foliaire à appliquer 12h à 48h avant le gel.	• Lutte contre le gel,	Système de lutte actif contre le gel.
VEGETAL SIGNALS® 	MOVIDA GRAPEVISION® 	WEENAT® 	PEL102® 	BOUGIES STOPGEL® 	TOUR VENTIGEL® 

→ ENTRETENIR LES PULVÉRISATEURS

Durant la campagne d'application :

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement du pulvérisateur: détection de fuites, état des buses, manomètre.
- Rincez la cuve à la fin de chaque journée de travail ou avant chaque changement de produit.
- Changez la ou les buses si le débit présente une variation individuelle de + ou - 10 % du débit nominal.
- Lavez l'extérieur du matériel sur une aire appropriée et non connectée aux réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°5 : 23/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

BIENVENUE SUR MON REGLAGE PULVE



Cette plateforme a pour objectif d'aider les viticulteurs et conseillers techniques souhaitant effectuer le réglage de leur pulvérisateur. Elle est scindée en deux parties : la première (Tout savoir sur...) regroupe les connaissances techniques et réglementaires en lien avec la pulvérisation, la seconde (Je règle mon pulvérisateur) propose des outils de calcul et d'enregistrement utiles lors des différentes étapes du réglage.



Scannez-moi pour accéder à l'application depuis votre smartphone !

→ Mesures Agro-Environnementales Climatiques de la campagne PAC 2023 à 2027 - MAEC

La Chambre d'agriculture du Gers anime plusieurs Mesures Agro-Environnementales Climatiques de la campagne PAC 2023 à 2027.

De nouveaux engagements seront possibles pour la campagne PAC 2025 uniquement sur le territoire MIDOUR

- MAEC Viticulture – Lutte biologique – herbicides : à partir de la 3ème année pas d'utilisation d'herbicides sur 90% des surfaces viticoles, pas de paillage plastique sur 90% des surfaces, au moins une fois/an utiliser un moyen de lutte biologique ou des produits de biocontrôle, aide de 317€/ha/an



→ PASS « Petits Investissements »

PASS « Petits Investissements » dispositif d'aide aux investissements pilotés par la Région Occitanie.

<https://www.laregion.fr/Pass-Petits-investissements-dans-les-exploitations-agricoles>

→ RENOUVELLEMENT CERTPHYTO

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html>

Dans le cadre de la mise en œuvre pratique du moratoire sur le conseil stratégique phytopharmaceutique annoncé par le Président de la République, le texte proroge d'un an la durée de validité des certiphytos octroyés à titre individuel qui arrivent à échéance, à compter du 2 mai 2025.

→ Aide à la réduction définitive du potentiel viticole

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Aide-nationale-a-la-reduction-definitive-du-potentiel-viticole-suite-aux-consequences-de-l-agression-de-la-Russie-contre-l-Ukraine#:~:text=L%27aide%20nationale%20%C3%A0%20la,d%27une%20demande%20de%20paiement>

La phase de dépôt des demandes de paiement du dispositif d'arrachage viticole est ouverte jusqu'au 3/06/2025 à 12h. Les demandeurs ayant reçu une notification d'octroi de l'aide par FranceAgriMer sont éligibles, il y a plusieurs étapes à réaliser :

- travaux d'arrachage à réaliser sur les parcelles jusqu'au 2/06/2025
- déclaration de l'arrachage au CVI avec la mention "Arrachage Ukraine 2024-2025" à réaliser jusqu'au 2/06/2025 via la plateforme PARCEL : <https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declarations-foncieres-parcel>
- demande de paiement dématérialisée à réaliser jusqu'au 3/06/2025 à 12h.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°5 : 23/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

→ GERS : Vers une réglementation renforcée des épandages d'engrais en 2025

<https://gers.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/vers-une-reglementation-renforcee-des-epandages-dengrais-en-2025/>

→ Note d'information destinée aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

Une note, identifiant les points saillants de la réglementation applicable à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en précisant les non-conformités susceptibles d'être constatées lors des contrôles, a été rédigée par le Service régional de l'Alimentation. Elle donne les informations sur les sanctions rattachées à chacune des infractions qui peuvent être relevées.

Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

<https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fcv3suw.r.sp1-brevvo.net%2Ffmk%2Fcl%2Ff%2Fsh%2F6raJfgg8dlR6SwNLTWfBftLx8l%2FqZerWzy-Yv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C638451599970933706%7CUnknow%7CTWFpbGZsb3d8evJWljoIMC4wLjAwMDAilCjQljoiv2luMzllLjBtIl6lk1haWwLlCjXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbTCUUMGh4qecukU0ivnSQz7VMqVO3Lg%3D&reserved=0>

Sources	Sites de consultation
BSV	https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/lagriculture-les-essentiels/bsv/bsv-midi-pyrenees-par-filiere/viticulture
Note nationale maladies vigne 2025	https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne
Site E-phy-Anses	https://ephy.anses.fr/
Liste des produits de biocontrôle	https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole
Renouvellement de votre Certiphyto	https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html
Liste actualisée des équipements anti-dérive	https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°5 : 23/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro